

# Nouvelles des forêts méditerranéennes

N°13 Mars 2009



## Editorial

**D**epuis sa reconnaissance officielle, le projet QUALIGOUV a démarré. Il a fallu deux années de travail acharné pour y arriver, pendant lesquelles le réseau professionnel méditerranéen mis en place grâce au projet RECOFORME a montré toute son efficacité.

Des propositions et des pistes de travail diverses se sont concrétisées à travers les liens établis entre les partenaires précédents, ainsi qu'entre ceux qui, à la recherche de solutions aux problèmes qui pèsent sur la forêt méditerranéenne, se sont joints au projet. Parmi ces problèmes, il en est un au coeur de ce nouveau projet : l'amélioration de la gouvernance et de la qualité de la gestion des forêts dans les zones protégées.

Depuis quelques décennies, la notion de zone naturelle protégée a évolué. Dans le passé, de telles zones étaient considérées comme des espaces à maintenir intacts contre la présence humaine tandis qu'à présent, on estime que c'est l'activité humaine qui doit être confortée. D'autant plus que les paysages méditerranéens ont été modifiés, voire créés, par l'intervention de l'homme tout au long de l'histoire et, de ce fait, on ne peut comprendre ni l'homme ni le paysage méditerranéens isolément ou indépendamment l'un de l'autre.

Il ne s'agit donc pas de rayer la présence humaine des zones protégées mais de pondérer cette présence en fonction des besoins d'entretien et d'aménagement. Dans cette perspective, le rôle des populations locales est fondamental. Ce sont elles qui habitent ces zones ou à proximité et qui méritent une récompense pour leur apport au maintien des paysages. C'est là le défi que nous relevons tous, nous qui participons au projet QUALIGOUV : la recherche de mécanismes permettant de transformer une démarche de sauvegarde de territoires protégés en un moteur de développement durable pour ceux qui aident à les préserver.

**Mario VELAMAZAN ROS<sup>1</sup>**  
**Administrateur de l'AIFM**

<sup>1</sup> Mario Velamazán Ros, rattaché à l'Administration de la Région autonome de Murcie, chef de file du projet Qualigouv, a tenu à nous annoncer la bonne nouvelle dans cet éditorial, qu'il signe aussi en tant qu'administrateur de l'AIFM.

## Sommaire

<b>Editorial</b>	<b>1</b>
<b>Ca bouge à l'AIFM !</b>	<b>2</b>
<b>Adhésion et abonnement</b>	<b>2</b>
<b>L'organisation forestière à Chypre</b>	<b>3</b>
<b>Association FORESTOUR</b>	<b>6</b>
<b>Zoom sur...</b>	<b>7</b>
<b>L'agenda des manifestations</b>	<b>8</b>

**Trimestriel édité par  
l'Association Internationale  
Forêts Méditerranéennes**

**Directeur de la publication :**  
Louis Amandier  
**Rédaction :** Jean Bonnier, Gaëlle Fossoy,  
David Gasc

**TEL :** +33 (0)4 91 90 76 70  
**FAX :** +33 (0)4 91 90 71 62  
**email :** [info@aifm.org](mailto:info@aifm.org)  
**http :** [www.aifm.org](http://www.aifm.org)  
14, rue Louis Astouin  
13002 Marseille FRANCE

**Prix au numéro :** 0,90 €  
**Abonnement :** 3,50 €

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Dépôt légal : 27 janvier 2009  
ISSN : 1990-4339  
Commission paritaire : 0713 G 88420  
Imprimeur : SIRIS, 503 rue Saint Pierre, 13012 Marseille, France

## Dernièrement, l'AIFM a participé à...

**Marseille (France)**  
**le 18 décembre 2008**

David Gasc, chargé de mission, a assisté à la réunion annuelle du programme MED. Il était question des résultats d'évaluation du premier appel à projets et de la description des modalités du second appel à projets ouvert le 16 février 2009.

**Rome (Italie)**  
**les 29-30 janvier 2009**

Jean Bonnier, secrétaire exécutif, David Gasc et Jean de Montgolfier, administrateur, ont participé à la réunion de travail entre les partenaires des projets NATURA ECO et CLIMATE RISKS, en vue du second appel à projets du programme MED.

**Paris (France)**  
**le 13 mars 2009**

Louis Amandier, administrateur, a participé au séminaire "Les forêts face au changement climatique", coordonné par l'Institut pour le développement forestier. Ce regroupement de plus de 100 participants a matérialisé le lancement du réseau mixte technologique au niveau national.

**Marseille (France)**  
**le 27 janvier 2009**

David Gasc a pris part à la réunion d'information technique du programme MED, relative au second appel à projets de février 2009.

**Marseille (France)**  
**le 3 mars 2009**

David Gasc a assisté au séminaire des Chefs de file du premier appel à projets du programme MED, dans la perspective du lancement du projet QUALIGOUV sélectionné en février 2009.

**Rome (Italie)**  
**les 16-20 mars 2009**

Beti Piotto, administratrice, a représenté l'AIFM lors de la 19<sup>ème</sup> session du Comité Forêt, organisée par la FAO.

## Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement

- Cotisation pour les personnes physiques (15 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : ..... 17 €
- Cotisation pour les personnes morales (50 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : ..... 52 €
- Cotisation seule pour les personnes physiques : ..... 15 €
- Cotisation seule pour les personnes morales : ..... 50 €
- Abonnement plein tarif au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" : ..... 3,5 €
- Dons, soutien : ..... €
- TOTAL : ..... €**

Nom : .....

Prénom : .....

Nationalité : .....

### Je souhaite recevoir mon courrier :

- en français  en anglais
- par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)

### Je règle ma cotisation : Je souhaite recevoir une facture

- par mandat international net de frais de change et de transfert sur le compte HSBC Marseille n°30056 0019401945406464 60
- par chèque (à joindre à ce bulletin), seulement pour les comptes domiciliés en France
- par carte bancaire, (sauf American Express)
- Numéro : \_\_\_\_\_
- Date d'expiration : \_\_\_\_ / \_\_\_\_
- Trois derniers chiffres au dos de votre carte : \_\_\_\_\_
- Indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation

E-mail professionnel / personnel (préciser) : .....

Adresse professionnelle / personnelle (barrer la mention inutile) : .....

Pays : .....

Téléphone (avec indicatif du pays) : .....

Fax (avec indicatif du pays) : .....

# L'organisation forestière à Chypre

par Nektarios Karios et Andreas Antoniou

## Introduction

Chypre est une île de 9 251 km<sup>2</sup>, située au sud-est de la Méditerranée. La diversité de sa topographie, sa géologie et son climat ont généré des paysages remarquables et une grande diversité des espèces végétales.

Le climat méditerranéen est un handicap pour la production forestière, ce qui se traduit par des résultats socio-économiques négligeables dans le contexte de l'économie nationale. Par contre, les bénéfices indirects sont très appréciés et la demande de services et de biens non-marchands augmente.

Le déclin de l'agriculture dans son ensemble a entraîné une forte déprise rurale qui se manifeste par une extension des terrains en friche. Ces surfaces,

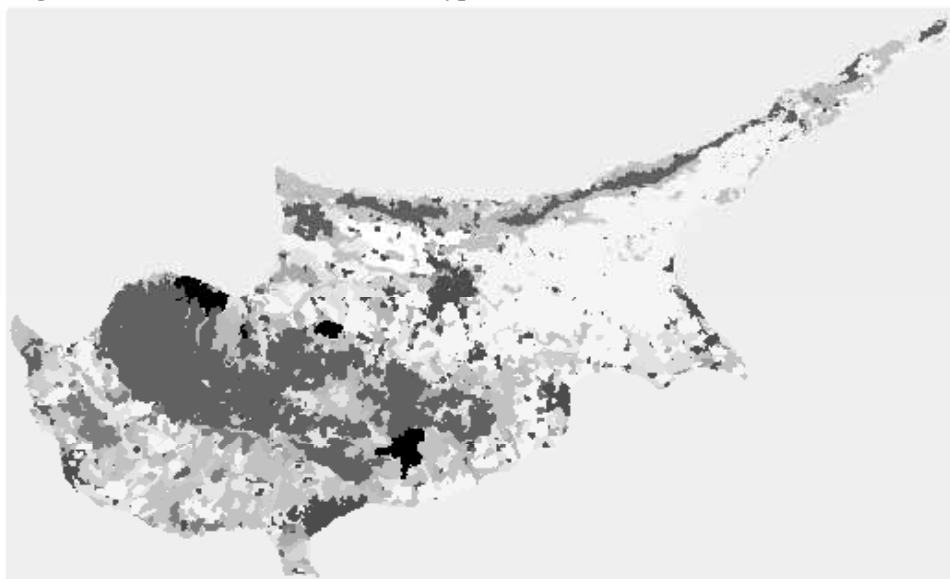
propriété soit de l'Etat soit des privés, sont classées en deux groupes principaux : forêt et autres territoires boisés.

## Le régime de la propriété et la nature des terres

Le système de propriété a été mis en place il y a un siècle environ, basé sur un plan cadastral. La propriété est qualifiée de publique ou de privée, les biens publics étant gérés selon la loi forestière (terre boisée) ou en tant que terre *hali* (terrains incultivables historiquement sans propriétaire). D'après les statistiques CORINE 2000 (Fig.1), les surfaces se répartissent ainsi :

Catégories	%
Bâtis (1**)	7,63
Agricoles (2**)	47,89
Forêts et espaces semi-naturels (3**)	44,12
Zones humides (4**)	0,21
Eau (5**)	0,15

Figure 1 : La couverture terrestre à Chypre (CORINE 2000)



## Administration forestière

La politique forestière du pays est de la responsabilité du Service Forestier (SF) du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles et ce service jouit du pouvoir absolu pour la gestion générale des forêts de l'Etat et d'autres surfaces boisées, propriété de l'Etat sur l'île.

## Politique forestière

Chypre conduit un Programme Forestier National conçu pour la mise en oeuvre de la Stratégie pour l'Amélioration Rurale dont le but est de préserver les ressources forestières pour la société dans son ensemble, tout en tirant les bénéfices d'un développement basé sur l'éco-tourisme. Les actions entreprises sont :

- ✓ la protection et l'amélioration de la couverture forestière, la ressource en eau, la faune et le patrimoine national dans les forêts de l'Etat ;
- ✓ le reboisement et la remise en état des surfaces dégradées sur l'ensemble de l'île ;
- ✓ la sauvegarde (par le biais de parcs nationaux,

Tableau 1 : Répartition des surfaces forestières en fonction de la propriété (x1000 ha)

Classe	Terrains domaniaux			Terrains privés			Total		
	Superficie (ha)	% de la forêt totale	% de la forêt totale de Chypre	Superficie (ha)	% de la forêt totale	% de la forêt totale de Chypre	Superficie (ha)	% de la forêt totale	% de la forêt totale de Chypre
Forêts	105,8	27,37	11,48	66,97	17,32	7,27	172,77	44,69	18,75
Autre surface boisée	50,74	13,12	5,50	163,12	42,19	17,70	213,86	55,31	23,20
<b>Total</b>	<b>156,54</b>	<b>40,49</b>	<b>16,98</b>	<b>230,09</b>	<b>59,51</b>	<b>24,97</b>	<b>386,63</b>	<b>100</b>	<b>41,95</b>

Source : Département forestier (2005)

réserves naturelles...) des sites désignés pour la beauté de leur paysage, leur importance culturelle ou leur grand intérêt scientifique ou écologique, et leur développement pour la récréation et le tourisme dans la mesure où ceux-ci ne risquent pas de compromettre les objectifs de la préservation. De tels sites sont choisis autant à l'extérieur qu'à l'intérieur des forêts de l'Etat ;

✓ l'encouragement, l'orientation et la direction des usages récréatifs et le développement du tourisme par les plans locaux et les permis de zonage et d'aménagement en conformité avec la réglementation d'urbanisme et de planification rurale, sachant que dans tous les cas, les forêts de l'Etat resteront strictement non-constructibles.

### Surfaces forestières

La quasi-totalité des forêts et des surfaces boisées est naturelle (*Cedrus brevifolia*, *Pinus nigra*, *Quercus alnifolia*...) ou semi-naturelle (*Acacia saligna*, *Pinus pinea*, *Eucalyptus*...). De l'ensemble des territoires boisés, 44,69% présentent une forêt haute tandis que 55,31% sont couverts de maquis ou d'autres formations basses telles que *phrygana* ou scrub (garrigue éparse). Les plantations ne regroupent que 2,3% des surfaces boisées et sont constituées de *Eucalyptus ssp.*, *Acacia saligna*, *Pinus ssp.* et *Cupressus sempervirens*.

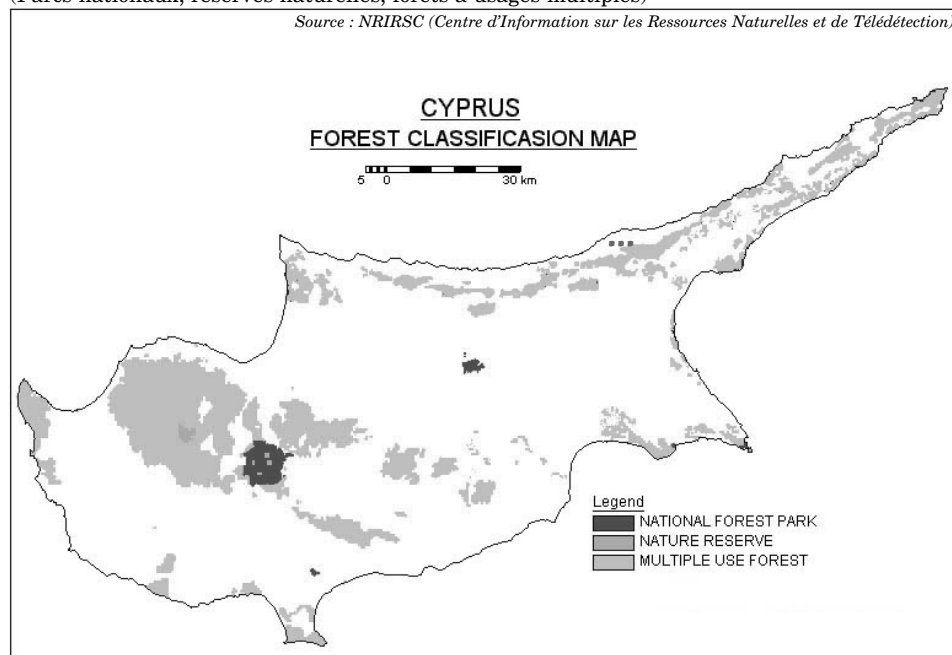
La forêt se trouve essentiellement dans les chaînes des Troodos et des Pentadaktylos et le long de la frange côtière

des péninsules d'Akamas, Akrotiri et Karpasia, au Cap Gkrekop et sur la côte nord. La couverture forestière est absente de la plaine centrale de Mesaoria qui est une zone semi-aride. La végétation y est composée des communautés de *Ziziphus lotus* et *Craetagus azarolus*, et de buissons bas tels que *Sarcopoterium spinosum* et *Thymus capitatus*.

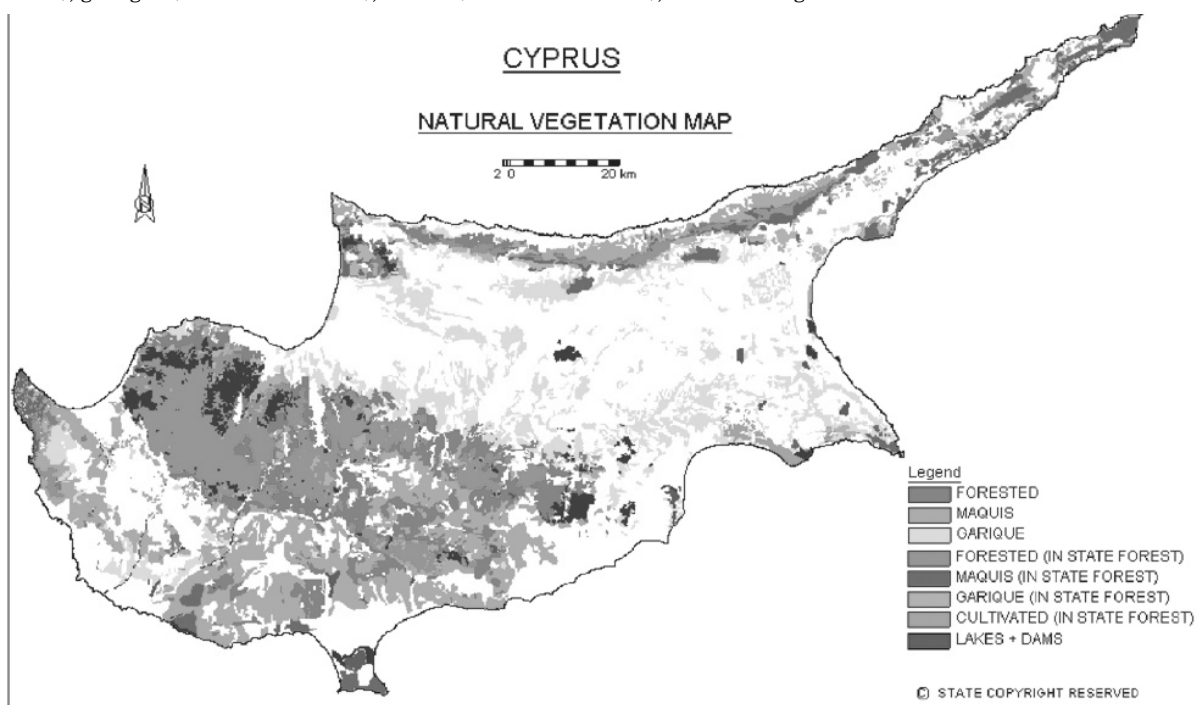
### Forêts domaniales

Les forêts et les zones boisées domaniales couvrent 16% de la superficie de l'île et représentent 40,49% de la surface totale forestière (Tab.1). Elles constituent de grandes étendues continues, pour la plupart dans les chaînes des Troodos et des Pentadaktylos. Leur ges-

Figure 2 : Répartition des parcs nationaux forestiers et des réserves naturelles (Parcs nationaux, réserves naturelles, forêts à usages multiples)



**Figure 3 : Couverture végétale à Chypre** (Forêt, maquis, garrigue, forêt (en forêt domaniale), maquis (en forêt domaniale), garrigue (en forêt domaniale), cultivé (en forêt domaniale), lacs et barrages



tion régulière est assurée exclusivement par le SF. Les forêts de l'Etat bénéficient d'une gestion multifonctionnelle dont les objectifs sont essentiellement la protection, la récréation et la conservation. Dans ce but, des zones considérables sont classées Réserves Naturelles, Parcs Nationaux Forestiers (Fig.2) et sites Natura 2000.

pement non régulé et la concurrence d'autres utilisations. Afin de les protéger, de nombreuses propriétés privées ont été déclarées Zones de Beauté Naturelle Exceptionnelle ou sites Natura 2000 par le gouvernement sur la base de la Loi d'aménagement du territoire pour les premières, et de la Loi pour la protection de la nature pour les seconds.

### La forêt privée

Les forêts et les zones boisées privées couvrent 24,97% de la superficie de l'île et représentent 59,51% de la surface totale forestière (Tab.1). Le morcellement et la difficulté de retrouver les propriétaires constituent un frein au développement d'une gestion fonctionnelle de ces surfaces forestières privées - en dépit de la disponibilité de quelques subventions.

Ces surfaces subissent, aussi, la pression d'un dévelop-

### Biodiversité

Au niveau mondial, la Méditerranée est un foyer de biodiversité et Chypre possède notamment une très riche nature. L'île abrite quelque 1 900 *taxa* floristiques dont 140 (7%) sont endémiques. Elle est également un point de passage d'oiseaux migrateurs. 370 espèces d'oiseaux ont été enregistrées : 6 sont endémiques, 52 des résidents permanents et 114 des nidificateurs. En outre, il y a 32 mammifères, 22 serpents, 3 amphibiens, 52 papillons et environ 6 000 insectes.

**Nektarios Karios**  
**Association Panagrotikos**  
 panagrotikos@panagrotikos.org.cy

**Andreas Antoniou**  
 Forestier  
 aantoniou@otenettel.com

Les cartes sont disponibles en couleurs sur demande

# Forestour ou l'accueil du public pour valoriser la forêt méditerranéenne

par Isabelle Desmartin, coordinatrice



FORESTOUR

L'association Forestour -pour Forêt Réseau Tourisme- est née en 1993, de la volonté d'un petit groupe de propriétaires forestiers privés de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de créer un réseau d'échanges et de réflexion sur le thème de la valorisation des loisirs en forêt et sur les modalités d'un soutien des propriétaires dans leurs projets.

En effet, face à une exploitation du bois peu rentable en forêt méditerranéenne, les propriétaires opposent une richesse indiscutable de cette forêt et un fort désir du public de pratiquer des loisirs et un tourisme en pleine nature, surtout dans cette partie sud de la France. Le développement d'activités d'accueil du public en forêt est ainsi apparu comme un moyen de donner une valeur et un usage à des espaces peu à peu dépréciés. Mais cet accueil ne doit pas se réaliser au détriment de l'environnement qui le supporte. Son respect est donc une obligation sur laquelle s'engagent les adhérents à travers la signature d'une charte de gestion durable qui encadre leur démarche.

Dès le départ, l'association propose des rencontres entre

propriétaires porteurs de projets, des discussions et des visites de réalisations, puis retrace les activités et les avancées de la réflexion commune dans son bulletin de liaison "Flash Forêt Tourisme".

Ainsi plusieurs projets voient le jour dans des propriétés forestières de la région : centre équestre, parcours aventure et parc pédagogique forestier, séjours randonnées, accueil réceptif événementiel, lac et parcours de pêche, camping en forêt, gîtes et chambres d'hôtes...

Ces réalisations individuelles sont confortées par la reconnaissance de la démarche collective conduite par Forestour : promotion d'une "fonction sociale" de la forêt, aux côtés des fonctions économiques (production de bois) et environnementales (biodiversité, ressources en eau...), (re)découverte par les collectivités et les acteurs de la forêt au niveau régional, mais aussi peu à peu au niveau national.

Cette reconnaissance s'est traduite par l'introduction de la notion de fonction sociale de la forêt dans les textes avec la Loi d'Orientation Forestière de 2001, préparée par le rapport sur la forêt de M. Jean-Louis Bianco, puis par des sollicitations de plus en plus nombreuses pour exposer la démarche, l'action de Forestour, les réalisations de ses adhérents.

L'association continue aujourd'hui à faire vivre son réseau, notamment à travers

de nouveaux moyens comme son site internet [www.forestour-paca.org](http://www.forestour-paca.org), ou encore l'organisation d'un "Forum de la Forêt Privée ouverte au Public" depuis 2004, qui réunit chaque année sur une journée des propriétaires forestiers mais également des élus et techniciens des collectivités locales, des administrations, des organismes et professionnels de la forêt de l'environnement et du tourisme attentifs aux enjeux liés aux fonctions sociales et environnementales de la forêt. Parmi les thématiques abordées : processus de création d'activités d'accueil, événementiel en forêt, séquestration du carbone, conventionnement, gestion durable des forêts, avec apports d'experts et témoignages d'adhérents.

Des études conduites par Forestour, en particulier sur des territoires en réflexion collective (Pays, Chartes forestières de territoire), ont permis de recenser activités et projets existants, et d'informer et sensibiliser des propriétaires forestiers aux possibilités de création d'activités de tourisme et loisirs en forêt. Certaines ont conduit à la conception et diffusion d'outils d'aide au montage de projets d'accueil public en milieu forestier : boîte à outils pour accompagner le propriétaire dans l'élaboration de son projet (conseils, exemples, ressources...), livret de conseils en gestion forestière durable adaptés aux propriétaires qui accueillent du public, fiches descriptives d'activités d'accueil possibles en forêt...

Enfin, l'association est à l'origine d'une initiative associant accueil du public et action pour la protection de l'environnement. Elle a ainsi lancé en juin 2006 l'Initiative "ForestAvenir – Je plante contre l'effet de serre", qui a pour ambition de faire reconnaître le rôle de la forêt et des forestiers dans la lutte contre les changements climatiques à travers une action concrète : la plantation d'arbres pour lutter contre l'effet de serre. Reconnue par la Campagne "pour sept milliards d'arbres" lancée par le

Programme des Nations Unies pour l'Environnement, ForestAvenir a contribué à travers une première plantation dans le Var à cet objectif en 2007. Une prochaine plantation est en cours de réalisation en ce début 2009.

Forestour reste une démarche originale et encore inégalée de regroupement de forestiers privés pour faire avancer la réflexion sur les questions liées aux fonctions sociales et environnementales de la forêt, et plus spécifiquement de la forêt

méditerranéenne. A ce titre, elle a noué des liens avec d'autres régions pour envisager le développement d'une action similaire. De par ses fondements et son fonctionnement, l'association reste ouverte aux échanges et au partage d'expériences.

FORESTOUR  
contact@forestour-paca.org

## Zoom sur... un(e) nouvel(le) adhérent(e)

Chaque numéro, *Nouvelles des forêts méditerranéennes* vous présente un(e) nouvel(le) adhérent(e)



**Ana Fornazar** a rejoint notre association en 2009.

Expert forestier croate, elle est diplômée de la Faculté de Foresterie de l'Université de Zagreb.

Pendant ses études, elle a participé activement aux initiatives sociales qui ont marqué la société croate suite à la guerre dans les Balkans.

Elle a fait du bénévolat pour "Green Action", une ONG environnementale à Zagreb, tout en participant à différents ateliers de formation sur la paix, la gestion de projets et la dynamique de groupe.

Une fois diplômée en Foresterie, elle a obtenu un diplôme de journalisme à la Faculté des Sciences politiques de Zagreb.

Elle s'est tournée vers le journalisme environnemental et a écrit pour "Alert !", un webzine environnemental, et pour le magazine "Una Terra".

Elle a écrit et publié 26 "rubriques environnementales", diffusées dans de courts-métrages télévisés sur les problèmes environnementaux actuels, les bonnes pratiques et les espaces naturels protégés et forestiers en Istrie, où elle vit et travaille.

Depuis 2008, elle occupe un poste comme experte dans la nouvelle branche de l'Institut de Recherche Forestière Croate spécialisé dans les biens et services forestiers non-ligneux dans la Région d'Istrie.

Son travail l'amène à tisser des relations surtout dans deux directions : avec les servi-

ces du Conseil Régional d'Istrie et avec l'Institut de Recherche Forestière Croate à Jastrebarsko, près de Zagreb.

Sa collaboration avec la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Foresterie a permis la participation de son organisme au réseau sur la "Forêt Modèle méditerranéenne".

Elle sera pleinement impliquée dans la mise en œuvre du projet MED "Forêt modèle" qui devrait entraîner l'émergence d'une forêt multifonctionnelle pilote et durable dans la Région d'Istrie dans les trois prochaines années.

Outre le croate, sa langue maternelle, elle est très à l'aise en anglais, mais aussi en italien et en espagnol.

Pour contacter Ana Fornazar : [anaf@sumins.hr](mailto:anaf@sumins.hr)

# Les forêts méditerranéennes, on en parle !

Pour plus de détails et des informations régulièrement mises à jour, n'oubliez pas de consulter l'agenda sur notre site web ([www.aifm.org](http://www.aifm.org)).  
Et n'hésitez pas à nous tenir informés de toutes les manifestations qui ne figurent pas sur cet agenda, il n'en sera que plus complet !

## Premier atelier préparatoire "Energie-Forêt-Territoires"

19 mars 2009 - Oppède (France)

Site web : <http://www.foret-mediterraneenne.org/evts2.htm>

## Conférence "Développement durable dans la région méditerranéenne"

Du 6 au 7 avril 2009 - Nice (France)

Site web : [http://www.eesc.europa.eu/sections/sdo/index\\_fr.asp?id=1310001sdoifr](http://www.eesc.europa.eu/sections/sdo/index_fr.asp?id=1310001sdoifr)

## Atelier d'éducation à la forêt et aux incendies de forêts

15 avril 2009 - Marguerittes (France)

e-mail : [contact@grainelr.org](mailto:contact@grainelr.org)

## Rencontre annuelle EFIMED

Du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai 2009 - Marrakech (Maroc)

Site web : [http://www.efi.int/portal/about\\_efi/organisation/regional\\_offices/efimed/networking/efimed\\_annual\\_meetings/efimed\\_am\\_2009\\_-\\_marrakech](http://www.efi.int/portal/about_efi/organisation/regional_offices/efimed/networking/efimed_annual_meetings/efimed_am_2009_-_marrakech)

## Colloque international "Changement climatique et évolution environnementale"

Du 26 au 29 mai 2009 - Niamey (République du Niger)

Site web : [http://www.sifec.org/Niamey\\_2009/Niamey\\_2009.htm](http://www.sifec.org/Niamey_2009/Niamey_2009.htm)

## Atelier IUFRO "Utilisation de la forêt dans les pays méditerranéens"

Du 17 au 18 juin 2009 - Région Calabre (Italie)

Site web : [www.ciosta.unirc.it](http://www.ciosta.unirc.it)

## Congrès "Les points chauds de biodiversité de la région méditerranéenne"

Du 22 au 28 juin 2009 - Cagliari (Italie)

e-mail : [info@ccb-sardegna.it](mailto:info@ccb-sardegna.it)

## 19<sup>èmes</sup> rencontres de l'environnement

Du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2009 - Château-Arnoux / Saint-Auban (France)

Site web : <http://www.arpe-paca.org/infos.asp?ThNum=Th00000275>

## 6<sup>ème</sup> Congrès forestier national "La forêt dans un monde globalisé"

Du 6 au 9 octobre 2009 - Ponta Delgada (Portugal)

Site web : <http://www.spcf.pt>

## 13<sup>ème</sup> congrès forestier mondial sur le thème "Développement forestier : équilibre vital"

Du 18 au 25 octobre 2009 - Buenos Aires (Argentine)

e-mail : [info@cfm2009.org](mailto:info@cfm2009.org)

Site web : [www.wfc2009.org](http://www.wfc2009.org)

## 4<sup>ème</sup> congrès international "La gestion et l'écologie des incendies"

Du 30 novembre au 4 décembre 2009 - Savannah (Etats-Unis)

Site web : <http://www.fireecology.net/Congress09/Home.html>

## 5<sup>ème</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt

Du 9 au 13 mai 2011 - Sun City (Afrique du Sud)

Site web : <http://www.wildfire2011.org>

Ce numéro a été publié avec l'aide des partenaires suivants :

